

(7)

(N° 57)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 JANVIER 1867

RÉVISION DU CODE PÉNAL ⁽¹⁾.

PROJET DE CODE TRANSMIS PAR LE SÉNAT.

AMENDEMENT.

ART 7.

Supprimer le n° 1°. *La peine de mort.*

J. GUILLERY.

ALFRED DETHUIN.

G. HAGEMANS.

KÉRVYN DE LETTENHOVE.

ED. LAMBERT.

LOUIS CROMBEZ.

VLEMINCKX.

G. F. FUNCK.

AD. LE HARDY DE BEAULIEU.

AUG. COUVREUR.

(1) Projet transmis par le Sénat, n° 190 (session de 1865-1866).

Rapport, n° 27.